

II

(Communications)

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 363/01)

Date d'adoption de la décision	25.10.2013	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.37036 (13/N)	
État membre	Espagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Ayudas a la difusión del teatro y del circo y a la comunicación teatral y circense	
Base juridique	Resolución del INAEM por la que se convocan ayudas a la difusión del teatro y del circo y a la comunicación teatral y circense	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Culture	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 22 029 800 EUR Budget annuel: 7 343 300 EUR	
Intensité	65 %	
Durée	1.1.2014-31.12.2016	
Secteurs économiques	Arts, spectacles et activités récréatives	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Instituto Nacional de las Artes Escénicas y de la Música MECD Plaza de Rey, 1 28004 Madrid ESPAÑA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>